

**Master 1 DROIT**

Examens du 1<sup>er</sup> semestre 2013/14

SESSION 1

**Droit économique de l'Union Européenne 1**

Madame BOUVERESSE

Monsieur BIL, amateur de jeux, a ouvert un casino à Voujeaucourt. Il a renouvelé une partie de son stock. En raison d'une production nationale quasi inexistante, il s'est fait livrer par un grossiste allemand deux tables de jeux (de type roulettes) et 5 billards pour compléter son casino. Il lui a été réclamé par les services des douanes une taxe de 0,5 % du prix d'achat TTC A cette occasion les services des douanes ont informé M. BIL que ces tables de jeux devaient obligatoirement faire l'objet d'un contrôle de la police des jeux afin de vérifier la compatibilité des dispositifs avec la réglementation française sur les jeux de hasard. Afin de faciliter l'importation, il est prévu que ce contrôle est obligatoirement effectué lors de la mise en service des appareils, dans les locaux de l'entreprise, en contrepartie d'une redevance de 0,01 % du prix de l'appareil destinée à financer la visite sur place des services de police conformément aux dispositions d'un arrêté du 7 décembre 2013.

Enfin, le maire de Voujeaucourt, par voie d'arrêté du 19 novembre 2013 a interdit toute publicité par voie d'affichage du casino à proximité des écoles.

Scandalisé par les obstacles mis à l'exploitation de son activité commerciale, permettant selon lui de fournir à la jeunesse désœuvrée des loisirs sains dans un cadre convivial et à canaliser sur le terrain ludique une énergie qui risquerait d'occasionner des débordements regrettables, M. BIL conteste la légalité des taxes dont le paiement lui a été réclamé et s'interroge sur la compatibilité de l'ensemble de ces dispositions avec le droit de l'Union.

En tant que très brillant spécialiste du droit de l'Union, il vient vous consulter.

**Durée : 1 heure**

**Document(s) autorisé(s) : aucun**

**Matériel autorisé : aucun**

